

36^{ème} FOIRE À LA BROCANTE - DIMANCHE 27 avril 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION AMATEURS : Tout bulletin retourné sans règlement ne pourra être pris en considération.

A retourner à la Mairie de Charroux 03140, 29 Grande Rue, accompagné de votre règlement **à l'ordre de Régie Manifestations Charroux**, avant le 13 avril. Ce bulletin devra être soigneusement rempli (**les zones 1, 3, 4, 5 et 6 devront être obligatoirement renseignées sous peine de non-inscription**).

1. NOM : Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Commune : Tel :

Adresse mail :

Nature pièce d'identité (Carte d'identité, Permis de Conduire, Titre de séjour, etc...) : N°

Délivrée le : À :

2. Etiez-vous présent en tant qu'exposant en 2024 ? OUI NON
Si oui, désirez-vous, dans la mesure du possible, être **dans la même rue** ? (Voir le même emplacement) OUI NON

3. Nature de votre étalage, à remplir obligatoirement (meubles, bibelots, livres, collections, etc.) **⚠️ OBJETS NEUFS INTERDITS** :

4. Type exact du véhicule (camping-car, VL, VL+ remorque, fourgon châssis court ou long...) :

⚠️ LE VEHICULE EST COMPRIS DANS LE METRAGE :

Disposez-vous de barnums ? OUI NON dimensions :

5. CONDITIONS DE RESERVATION : (cochez le forfait choisi)

BROCANTE ANTIQUITES			
Dans les rues		Les Cours : réservés aux professionnels en priorité	
8 mètres : 27 € (forfait obligatoire)		(Emplacement plat sur herbe et ombragé vers l'accueil)	
10 mètres : 34 €			
12 mètres : 41 €		10 mètres : 34 €	
15 mètres : 50 €		15 mètres : 50 €	
20 mètres : 67 €		20 mètres : 67 €	
25 mètres : 83 €		30 mètres : 100 €	
30 mètres : 100 €			
		(Pas de forfait 8 mètres sur les Cours, réservation obligatoire)	

Attention ! sur un forfait de 8 mètres, seul un véhicule sera autorisé, si 2 véhicules, prendre plus de 10 mètres.

(Si un 2^{ème} véhicule doit se rendre sur le même stand pour déposer du matériel et repartir ensuite, veillez à ce que ce véhicule arrive simultanément avec la 1^{ère} voiture.)

6. ATTESTATION BROCANTE/VIDE-GRENIER PERSONNE PHYSIQUE

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagers (article R 321-9 du Code pénal)
- non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R 321-9 du Code pénal)
- accepter le règlement général de la brocante de Charroux qui m'a été remis avec le bulletin.

Fait à Le

Signature,